

22.08.2012 – 08:20 Uhr

Enquête trimestrielle II/2012 de la Société Suisse des Entrepreneurs: Consolidation à un niveau élevé

Zurich (ots) -

Les chiffres d'affaires nominaux du secteur principal de la construction ont reculé de 2,0% au deuxième trimestre 2012 par rapport au trimestre correspondant de 2011 où leur volume était élevé. Ils ont légèrement augmenté dans le bâtiment (+2,7%), mais ont baissé de 6,3% dans le génie civil. Une nouvelle hausse a été enregistrée dans le logement (+2,0%). Les commandes ont légèrement diminué (-1,9%). En revanche, les projets des entreprises de construction pour le troisième trimestre sont supérieurs de 4,7% par rapport à leur niveau du trimestre comparable de 2011. C'est ce qui ressort de la dernière enquête trimestrielle de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) auprès de 1601 entreprises de construction.

Au deuxième trimestre 2012, les chiffres d'affaires nominaux se sont élevés à 5,1 milliards de francs dans le secteur principal de la construction. Ils ont baissé de 2% par rapport au deuxième trimestre 2011, où leur volume avait été très élevé. Les réserves de travail ont reculé de 4,5% à 13,3 milliards de francs. On observe ainsi une certaine consolidation de l'activité, mais à un niveau élevé. L'orientation à la baisse semble s'être interrompue dans les constructions pour l'économie: les chiffres d'affaires ont augmenté de 3,1% et les commandes même de 26,7%.

Un affaiblissement à proprement parler de l'activité n'est toujours pas en vue. Les projets de construction pour le troisième trimestre se sont accrus de 4,7% par rapport au trimestre correspondant de 2011. L'augmentation est de la même ampleur pour le bâtiment et le génie civil. En revanche, le nombre des permis de construction octroyés au premier trimestre 2012 est en recul par rapport à l'année précédente.

Contact:

Silvan Müggler
Chef Politique économique de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'62
E-Mail: smueggler@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100723431> abgerufen werden.